

Communiqué de presse

2 accidents mortels sur 5 ont lieu le week-end

L'AWSR lance une campagne et propose des chèques taxi *BackSafe* pour un retour en sécurité les soirs de week-end

06.06.18

En Wallonie, 42% des accidents mortels ont lieu le week-end et ce sont principalement des jeunes qui en sont victimes. L'AWSR s'attaque à cette problématique avec le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'un projet pilote de chèques taxi pour rentrer en sécurité à prix réduit. Les résultats d'une toute nouvelle étude sur les sorties de week-end des jeunes Wallons sont dévoilés à cette occasion.

Les accidents de week-end en chiffres

En 2016, 124 personnes ont perdu la vie en Wallonie dans un accident de week-end dont près de la moitié (45%) survenu pendant la nuit. Les jeunes sont particulièrement touchés. 68% des conducteurs impliqués dans un accident mortel survenu pendant une nuit de week-end sont en effet âgés entre 18 et 34 ans. C'est en partie dû au fait qu'ils sont davantage présents sur les routes les nuits de week-end qu'aux autres moments de la semaine.

Un cocktail explosif

La conduite sous l'influence d'alcool et/ou de drogue, à laquelle s'ajoute la fatigue des retours de sorties, est largement en cause dans les accidents survenant le week-end. Mentionnons également l'usage détourné de certains médicaments en association avec de l'alcool, dont les effets sont aggravants.

Les nuits de week-end, 1 conducteur sur 2 testé à la suite d'un accident corporel est positif à l'alcool et 1 conducteur sur 4 a consommé de la drogue. L'AWSR souhaite sensibiliser les conducteurs et leur entourage aux dangers de la conduite sous influence.

Campagne accidents de week-end

On a trop souvent tendance à ne pas oser faire de remarque à ses proches ou à ses amis à propos de leur incapacité à reprendre le volant tant qu'ils ne présentent pas vraiment de signes extérieurs « extrêmes », comme par exemple le fait de ne plus pouvoir marcher. Pourtant, empêcher un ami qui n'est pas « en état » de reprendre la route peut lui



sauver la vie. Dans le cadre de cette nouvelle

campagne de sensibilisation, l'AWSR souhaite mettre en exergue le rôle que peut jouer l'entourage et l'encourager à s'exprimer.

A partir du 6 juin, deux affiches seront présentes le long des autoroutes et des routes secondaires en Wallonie.



Avec une touche d'humour noir, la première rappelle aux usagers de la route que si le conducteur n'est pas en état, la fin d'une super soirée peut vite se transformer en un véritable cauchemar. La seconde affiche montre que l'entourage peut éviter une fin de soirée tragique en empêchant un conducteur sous influence de reprendre le volant. Des mini films de sensibilisation soulignant ce rôle protecteur des proches ainsi que des spots radio humoristiques seront également diffusés pendant tout l'été.

Les sorties de week-end des jeunes Wallons : étude de l'AWSR

L'AWSR a pour la première fois interrogé 500 jeunes Wallons âgés entre 18 et 30 ans sur leurs habitudes de sorties le week-end.

Les soirées à la maison ont la cote

Ce sont les soirées chez des amis ou la famille qui remportent le plus de succès, avec 45% des jeunes qui se sont rendus dans ce type d'endroits lors de leur dernière sortie de week-end. Viennent ensuite les lieux Horeca ou de loisirs (33%) et enfin les discothèques (22%).

Retours sous influence

Parmi les jeunes Wallons interrogés, environ un quart (22%) ont conduit un véhicule pour rentrer de leur dernière sortie. Près de 70% d'entre eux avaient au moins bu un verre d'alcool pendant la soirée. Un jeune conducteur sur 3 reconnaît même une consommation d'alcool pouvant entraîner un taux supérieur au taux limite légal de 0,5‰ ! En ce qui concerne la drogue, 17% des jeunes conducteurs en avait consommé.

Par ailleurs, 1 jeune conducteur sur 7 (14%) avoue avoir consommé au cours de la même soirée de l'alcool et de la drogue avant de reprendre le volant. Il s'agit d'un résultat inquiétant quand on sait que la combinaison alcool/drogue augmente le risque d'accident grave de manière exponentielle, entre 20 à 200 fois. Un seul verre, associé à une consommation de drogue, peut donc déjà être extrêmement risqué.

Enfin, en ce qui concerne les jeunes passagers, 43% sont rentrés avec un conducteur qui avait bu au moins un verre d'alcool lors de leur dernière sortie. Dans 1 cas sur 10, ils reconnaissent que ce taux était peut-être supérieur au taux limite légal de 0,5‰.

Essentiellement en voiture

L'étude montre que la voiture reste le moyen le plus prisé par les jeunes Wallons pour sortir le week-end. Seuls 38% des jeunes interrogés ont en effet opté pour un autre moyen de transport lors de leur dernière sortie : 12% sont rentrés à pied, 10% en transport en commun, 8% ont dormi sur place. C'est le taxi et les deux-roues qui ont remporté le moins de succès avec seulement 4% des répondants rentrés en taxi, 3% à vélo et 1% en deux-roues motorisé.

Le taxi comme alternative ?

A part le fait d'avoir une autre solution de retour sécurisée, la raison principalement évoquée pour ne pas prendre le taxi est le prix jugé trop élevé (pour 28% des jeunes Wallons). Le taxi se profile pourtant comme une alternative intéressante pour rentrer en sécurité. Principalement parce qu'il convient autant aux fêtards qui ont pensé à leur retour à l'avance qu'à ceux qui ont dérapé pendant la soirée et qui ne peuvent plus prendre le volant pour rentrer. Mais également parce que les taxis circulent pendant la nuit et ont des horaires très flexibles. Par ailleurs, il est toujours possible de partager un taxi à plusieurs pour limiter le coût du trajet.

L'AWSR a par conséquent décidé de mettre en avant cette alternative à la voiture dans le cadre de sa nouvelle campagne de sensibilisation aux accidents de week-end. Elle propose une solution pour réduire le prix de ces trajets jugés trop coûteux par les jeunes : le chèque taxi.

Chèque taxi *BackSafe*

L'AWSR lance aujourd'hui, en collaboration avec le Groupement national des entreprises de taxis (GTL), un projet pilote visant à mettre en vente 10.000 chèques taxi *BackSafe* en Wallonie. Ces chèques peuvent être utilisés par les jeunes Wallons (âgés entre 16 et 30 ans) pour rentrer en taxi de jeudi à dimanche entre 23h et 6h, au départ d'une ville wallonne. Sept villes participent au projet pilote : Liège, Charleroi, Mons, Verviers, Namur, Tournai et Arlon. Le principe est simple : un chèque vaut 5 euros mais ne coûte que 2,50 euros à son utilisateur. Plusieurs chèques peuvent être utilisés pour payer une course et le taxi peut être partagé à plusieurs. 15 compagnies de taxi (146 voitures) ont à l'heure actuelle confirmé leur participation. Les chèques peuvent dès aujourd'hui être commandés via [le site de l'AWSR](#).

Ce projet pilote faisait partie des huit mesures (visant à réduire le nombre de tués sur les routes en Wallonie) présentées par le Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière lors des Etats généraux de juin 2017. Une évaluation sera réalisée d'ici un an. Si elle s'avère positive, les chèques taxi *BackSafe* pourraient être commercialisés de manière permanente.

Conclusion

Les statistiques et résultats évoqués ci-dessus montrent que la consommation de drogue et surtout d'alcool lors des sorties de week-end est assez répandue, alors que la majorité des fêtards se déplacent en voiture. Ces habitudes ont la vie dure mais des actions de sensibilisation et de contrôles organisés de manière récurrente peuvent permettre de faire évoluer les comportements. En renforcement de sa campagne et de son projet de chèques taxi, l'AWSR a également sollicité le soutien des zones de police pour intensifier le nombre de contrôles alcool et drogue pendant tout l'été en Wallonie.

Contact Presse :

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR - 0498/04.83.61

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](#)

www.tousconcernes.be

<https://www.awsr.be/cheques-taxi>